



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/32
17 février 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante et unième réunion
Montréal, 19 – 23 mars 2007

**PROPOSITION DE PROJET :
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE**

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Mise en oeuvre du PNE : règlements, programme de formation, et surveillance (troisième tranche) PNUE et ONUDI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATERALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Mise en oeuvre du PNE : règlements, programme de formation, et surveillance (troisième tranche)	PNUE et ONUDI
---	---------------

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION :	Comité national de coordination pour l'environnement (NCCE)
---	---

DERNIERES DONNEES DECLAREES SUR LA CONSOMMATION A ELIMINER GRACE AU PROJET**A : DONNEES RELATIVES A L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2005, EN DATE DE JANVIER 2007)**

Annexe A Groupe I - CFC	91,8		
-------------------------	------	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO, 2005, en date de janvier 2007)

SAO	Aérosols	Mousses	Frigorigènes (fabrication)	Frigorigènes (entretien)	Solvants	Agent de transformation	Fumigènes
CFC-11				49,0			
CFC-12				127,0			

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	
--	--

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 113 000 \$US; élimination totale 10,0 tonnes PAO.

DONNÉES DU PROJET		2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	220,9	220,9	66,3	66,3	66,3	0	
	Consommation maximum pour l'année	177,0	120,0	66,0	48,0	30,0		
	Élimination annuelle des projets en cours	-	-	-	-	-	-	
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	57,0 + 15,7	54,0	18,0	19,0	30,0	0	192,7
	Élimination annuelle non financée							
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		57,0 + 15,7	54,0	18,0	19,0	30,0	0	192,7
Consommation totale de SAO nouvellement ciblée (HCFC)								
Coûts du projet (\$US) :								
Financement pour l'agence principale : PNUE		234 600	163 400	100 000	20 000	10 000		528 000
Financement pour l'agence coopérante : ONUDI		536 000	0	0	0	0		536 000
Financement total du projet		770 600	163 400	100 000	20 000	10 000		1 064 000
Coûts d'appui finals (\$US):								
Coûts d'appui pour l'agence principale : PNUE		30 498	21 242	13 000	2 600	1 300		68 640
Coûts d'appui pour l'agence de coopération : ONUDI		40 200	0	0	0	0		40 200
Total des coûts d'appui (\$US)		70 698	21 242	13 000	2 600	1 300		108 840
COUT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATERAL (\$US)		841 298	184 642	113 000	22 600	11 300		1 172 840
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)								5,52

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement pour la troisième tranche (2007) (comme ci-dessus).

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation globale
--------------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), le PNUE a présenté, pour examen par le Comité exécutif à sa 51^e réunion, un rapport périodique sur la mise en oeuvre du programme national d'élimination des CFC (PNE) pour la Corée du Nord, un rapport de vérification de la consommation de CFC en 2005, et une demande totalisant 100 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 13 000 \$US pour le PNUE pour la mise en oeuvre de la troisième tranche du PNE.

Données générales

2. À sa 47^e réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe le PNE de la Corée du Nord au montant de 1 064 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 68 640 \$US pour le PNUE et 40 200 \$US pour l'ONUDI. Le Comité exécutif a aussi approuvé une entente précisant les conditions de la mise en oeuvre du PNE, ainsi que le financement pour la première tranche du PNE au montant de 770 600 \$US plus des coûts d'appui pour le PNUE et l'ONUDI (décision 47/42). Un montant supplémentaire de 163 400 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 21 242 \$US a été approuvé pour le PNUE à la 49^e réunion pour la mise en oeuvre de la deuxième tranche du PNE.

Rapport périodique

3. Depuis l'approbation du PNE, 30 techniciens en réfrigération et 50 agents de douane ont reçu une formation comme formateurs. Ces formateurs ont par la suite formé 96 techniciens en réfrigération et 200 agents de douane. Des équipements de récupération et de recyclage ont été distribués, et des équipements de formation ainsi que des trousseaux d'identification des SAO ont été achetées et seront livrées au cours du premier trimestre de 2007.

4. En plus des équipements de récupération et de recyclage fournis en 2005, quelque 140 modules portables de récupération multi-frigorigènes, 15 unités de récupération, recyclage ou remplissage, et des outils d'entretien ont été achetés et livrés par l'ONUDI. La collecte de données mensuelles sur les quantités de CFC récupérées et recyclées a été effectuée à partir des 10 centres régionaux établis pendant la mise en oeuvre du PGF. Environ 27,3 tonnes PAO de CFC ont été récupérées et recyclées en 2006.

5. Un centre d'exécution pour le contrôle des importations de SAO a été établi avec la participation de plusieurs organismes gouvernementaux. On a élaboré un recueil exhaustif de lois et de règlements et un mécanisme d'exécution, qui ont déjà été rédigés et présentés au Cabinet pour approbation. On s'attend à ce que les règlements soient adoptés en 2007, et mis à exécution en 2008.

6. L'unité de surveillance du projet est à l'oeuvre depuis mars 2006. Plusieurs campagnes d'éducation et de sensibilisation du public ont été menées.

Rapport de vérification

7. Un rapport de vérification des niveaux de consommation de CFC a été préparé. Le rapport a conclu que la quantité totale de CFC importée en 2005 par les quatre entreprises accréditées a été de 91,8 tonnes PAO, qu'aucun CFC n'a été produit en 2005, qu'aucun commerce illicite n'a été décelé à partir des registres officiels examinés, et que les règlements sur l'importation de SAO étaient complets et avaient été strictement respectés par les autorités pertinentes.

Programme de travail annuel 2007

8. Les activités du programme 2007 comprennent la mise en oeuvre de programmes supplémentaires de formation pour les techniciens en réfrigération (entretien) et les agents de douane, la poursuite de la mise en oeuvre du programme de récupération et de recyclage des frigorigènes, l'élaboration de mesures d'exécution des règlements en matière de SAO, des activités de sensibilisation, et la surveillance et l'évaluation des activités précisées dans le PNE.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

9. Le Secrétariat a pris note que la demande pour la troisième tranche du PNE de la Corée du Nord est conforme à l'entente entre le gouvernement et le Comité exécutif approuvée à la 47^e réunion.

10. La consommation de CFC en 2005 déclarée par le gouvernement de la Corée du Nord dans le cadre de l'Article 7 du Protocole (91,8 tonnes PAO) était déjà de 129,05 tonnes PAO inférieure au niveau de consommation maximale admissible du Protocole (220,85 tonnes PAO), et de 85,2 tonnes PAO inférieure au niveau de consommation maximale admissible indiqué dans l'entente du PNE (177,0 tonnes PAO). Le niveau de consommation de CFC en 2006 a été évalué à 24,5 tonnes PAO. En 2006, une partie seulement des 54,6 tonnes PAO de CFC mises en réserve en 2005 avait été utilisée.

11. Le rapport de vérification a été préparé par le directeur général du Département de la Coopération extérieure, Ministère de l'Industrie chimique. Le Secrétariat s'est interrogé quant au caractère indépendant du rapport et à un conflit d'intérêt possible, étant donné que la personne qui a procédé à la vérification est un représentant du gouvernement. Le PNUE a indiqué que le gouvernement de la Corée du Nord remet la responsabilité de la vérification au Ministère de l'Industrie chimique, une entité séparée des départements du gouvernement s'occupant de la mise en oeuvre du programme d'élimination au pays.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la proposition de projet et des coûts d'appui associés au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Mise en oeuvre du PNE : règlements, programme de formation, et surveillance (troisième tranche)	100 000	13 000	PNUE